

Compte rendu de la réunion du comité directeur du 11 mars 2025

Présents :

Emmanuel Lechine, Thomas Dubourgeois, Cathy Rouiller, Gilles Brunschwig, Véronique Papon, Michel Dornier, Maria Fatima Dinis Jesus, Lucas Lechevallier, Marjorie Ambrosin, Kylian Barthod, Laurent Nourdin

« Excusés » : Madeleine Colard, Odile Chagrot, Marie Obert

Secrétaire de séance : Laurent Nourdin

Thème	responsable
<u>- Validation des deux dernier CR</u> : Validés à l'unanimité	
Demande d'une adhérente sur un remboursement de licence suite à un accident en escalade. Proposition de remise des 50€ de la part escalade pour l'année prochaine vu qu'elle n'a pas grimpé longtemps. Voté à l'unanimité	
<u>Alpinisme :</u> Entretiens : évaluer le niveau et les attentes pour proposer les formations Lucas a organisé deux groupes de sessions escalade, soirées formations pour débutants /initiés. Cascades de glace pas faisable ni sur Chamonix ni Métabief Ateliers nœuds, rappels, remontée sur cordes... les mercredis soir à venir Atelier neige à Mouthe le 9/03 s'est bien déroulé. Stage alpi encadré par un guide, il y a de la demande, un seul guide a répondu Stage carto encadré par Raymond les 22-23 mars Aiguilles de Baumes, courses d'arêtes prévues.... Et Grand Paradis en fin de printemps. Possibilités d'alpinisme au camp d'été. Remarque de Laurent : envisager de faire de la formation continue des encadrants. Dorénavant la formation des cadres est à la charge des clubs Remarque de Lucas : essayer d'avoir un seul guide lorsqu'il y a plusieurs groupes pour tous tenir le même discours	Cathy

<u>Escalade :</u> Lucas présente une proposition d'augmentation des créneaux d'escalade pour les jeunes. <u>Actuellement :</u> - 4 créneaux de 2h (Lundi : 18-20h par Emy ; Mardi : 18-20h par Emy et Steph ; Mercredi : 18-20h par Emy) - Nombre total de jeunes : 48 - Coût total pour le club (hors subvention) : 8h/sem ; 360€/sem ; ~12 240€/an (34 sem) Déficit d'environ 2500€ (divisé par 48 jeunes) <u>Proposition :</u> - Réduction des créneaux de 2h à 1h45, et 2 créneaux en + (gymnase peut être dispo à partir de 17h15/30 les lundi et mercredi) : Lundi : 17h30-19h15 & 19h15-21h par Emy Mardi : 18-19h45h par Emy et Steph ? (gymnase pas dispo plus tôt) Mercredi : 17h30-19h15 & 19h15-21h par Emy - Et accueil de 24 jeunes supplémentaires = 72 - Coût total pour le club (hors subvention) : 10h/sem 450€/sem ; ~15 300€/an (34 sem) Déficit d'environ 900€ (Si 72 jeunes sont inscrits) --> nécessité d'avoir au moins 64 jeunes pour le même déficit qu'actuellement. <u>Proposition matérielle :</u> risque de manque de matériel, possibilité de privilégier les plus jeunes sur le prêt de matériel. Sinon réinvestir sur du matos complémentaire. A étudier... Vote : principe d'augmentation des effectifs adopté à l'unanimité	Lucas Lucas / Laurent / Manu
<u>Sortie club avec Avion :</u> Pour aller vers plus de sobriété et de limitation des émissions de GES, il est soumis au comité une proposition de <u>faire valider préalablement par le comité un projet de sortie nécessitant un transport en avion</u>. Cette sortie sera soumise au vote du comité pour apparaître ou non dans l'agenda du club, en fonction du projet et des alternatives possibles. Cette proposition est validée : 8 voix pour et 3 contre	Laurent

<u>Vie du club :</u> Avance de frais pour les refuges : faire la demande au trésorier pour un remboursement rapide. Il faut faire parvenir une attestation de frais. C'est assez simple si l'encadrant réserve à ses frais puis se fait rembourser. Sinon possibilité de demander au club d'avancer la somme, avec la carte du club, ceci pose un problème à l'encadrant pour gérer ultérieurement la résa.	Marjorie
Formations : nouveau cursus Nouvelle progression : initié, spécialisé, perfectionné puis accès initiateur <u>Initié :</u> faisable en interne, peut être validé par le club <u>Perfectionné :</u> niveau à valider pour rentrer en phase initiateur. Il faut saisir les fiches de stage. La validation se fait par le responsable formation (Marjorie actuellement) ou par un instructeur. Le niveau perfectionné se gère au niveau au-dessus du club, avec instructeur et/ou guide, c'est les anciens NA2, CO2 ... le club peut uniquement valider les niveaux initiés par ses propres initiateurs. Si une personne rentre en stage, il faut informer le responsable formation du club (Marjorie) afin d'avoir une vision globale pour le budget formation. <u>Spécialisé :</u> spécifique pour une branche d'activité <u>Remboursements de formation :</u> Personnes connues du club : paiement des frais par le club : inscriptions et défraiement sur les déplacements (base : stage le plus proche). Avant remboursement sur 2 ans, si le nouvel encadrant réalisait 3 sorties et participation à la vie du club. Trop compliqué en suivi, on fait dorénavant signer un engagement de participation sur 2 ans, permettant le déblocage du remboursement Si le stage est payant sur helloasso, il faut envoyer la feuille d'entrée en stage en copie au trésorier et donner le lien au trésorier pour paiement. Sinon, pour un chèque, demander au trésorier ou à la présidente Sinon, avancer les frais et faire une feuille de demande remboursement Pour les frais de déplacements, feuilles kilométriques, remboursement si présence de tous les justificatifs (péages, frais divers...). Question qu'est-ce qu'on finance ?	Marjorie

Initié : non ça se passe au niveau club Niveau perfectionné : Le club prend en charge si c'est avec l'objectif d'aller vers l'initiateur. Sinon, si c'est pour une convenance personnelle, on ne prend pas en charge. Pour le GRAF : avant (graf 1) le club mettait 300€ sans contrepartie, puis (graf 2 et 3) les filles avançaient la formation et négociation avec le club pour la prise en charge. Dans l'esprit, il est proposé que le club finance les filles si les personnes sont déjà connues du club, par un remboursement. Il faudrait faire une petite notice clarifiée de tout ce qui peut être pris en charge par le club, et le faire apparaître sur le site	Marjorie Thomas
<u>Cotisation escalade :</u> Proposition de ne pas faire payer la cotisation aux encadrants escalade. Accord : le responsable escalade soumet la liste des personnes concernées au comité qui valide : proposition validée à l'unanimité et remboursement pour l'année en cours. Pour l'extranet, on pourra forcer l'inscription. Procédure à éclaircir pour la rentrée.	Lucas

Le 11/03/2025

rédacteur : *Laurent Nourdin*